

Didier Clary

A l'attention de M. Robert Daniel,  
Commissaire Enquêteur, 04240 St Benoît

Noé le 31 janvier 2020,

Objet : Enquête sur la demande de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière sur les communes de Braux et St Benoît (Les barmettes et pont du gay).

Arrêté préfectoral N° 2019-361-001.

Monsieur,

je me permets de donner mon avis car :

- je suis un habitant régulier (vacances etc... ) de st Benoit.
- Mes familles maternelle et paternelle habitent St Benoit. Mes parents y possèdent plusieurs biens immobiliers et quelques terres.
- Agé de 57 ans je pense bientôt passer ma retraite dans cette commune pour l'instant épargné par les excès de l'urbanisme et la pollution.

Mon avis est DEFAVORABLE. Je suis opposé à la création d'une décharge sur la commune de St Benoît pour les raisons suivantes :

- multiplier les petites décharges dans des environnement sauvages, peu ou pas pollués me paraît dangereux car on tend à disperser la pollution sur la totalité du territoire. En outre qui dit petit site dit « petit contrôle ». Autant ouvrir de plus grandes installations sur des zones déjà urbanisées ou industrielles, avec un réseau routier ad hoc et des moyens de contrôle. N'oubliez pas l'Italie du sud, où de multiples petites communes rurales ont été polluées gravement par des entreprises liées à la Mafia.
- Mettre une décharge sur des roches calcaires au dessus d'un cours d'eau et de nappes souterraines utilisés pour l'alimentation humaine et animale n'est évidemment pas adapté. Chacun sait que ce type de massif laisserait passer de l'eau contaminée comme une passoire. Je me permet de rappeler que la préservation des ressources en eau est sans doute la priorité de notre siècle. Alors soyons responsables !
- Enfin, apiculteur professionnel depuis 20 ans, je sais que les abeilles récoltent énormément d'eau dans les flaques dans une zone de plusieurs kilomètres autour des ruches (couramment 2-3 km). On a la chance à St Benoît d'avoir 2 apiculteurs professionnels (Plusieurs centaines de ruches) ; imaginez des milliers d'abeilles venant prélever de l'eau stagnante dans une décharge contaminée, des centaines de Kg de miel souillés par les métaux lourds, l'arsenic, ou autre (pourquoi pas. puisque le projet ne paraît pas prévoir de contrôle étoffé sur les déchargements) consommés par des milliers de personnes pensant manger un aliment sain.

Veillez agréer, Monsieur mes plus sincères salutations.

Didier Clary

